



Des Livres & Nous
Les Amis du Livre en Bourbonnais & Combrailles

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 10 DÉCEMBRE 2021

(Réunion tenant lieu d'Assemblée générale pour l'année en cours)

ORDRE DU JOUR

1. Bilan des années 2020-2021
2. Compte financier
3. Vie de l'association. État des adhésions à l'automne 2021. Cotisations
4. Conseil d'administration et bureau : composition et modifications éventuelles
5. Programme prévisionnel, projets et questions diverses.

Présents (14) : Annie Bigerel, Georgette Chignier, Martine Connord [*nouvelle adhérente*], Chantal Cyrklewski, Marie-Madeleine Lourdin, Michèle Machebeuf, Louise Martinet, Cyril Noyelle [*nouvel adhérent*], Henriette Perrin, Jacqueline Renaud, Michel Renaud, Madeleine Rességuier, Danielle Rochet, Monique Vivier.

Excusés ou absents (17) : Alain Bandiera, Danielle Bournat, Bernadette Bouscavert, Jacques Barrat, Jacqueline Duboisset, Suzanne Gauvin, Jean Martin, Maryse Perronin [procuration à Chantal Cyrklewski], Claude Peynet, Claire Peyrol, Guy Philippot, Huguette Philippot, Marc Pignol, Maryse Sauterau, Paulette Sauterau, Marianne Sauvanet, Françoise Wawrzyniec.

Aucun quorum n'étant requis pour l'assemblée générale ordinaire (article 12 – statuts 2019), la séance est déclarée ouverte à 17 heures.

1. Bilan d'activité

1.1 Cercle de lecture.

En raison du contexte de crise sanitaire — et des contraintes qu'il a entraînées —, les réunions mensuelles du cercle de lecture ont été suspendues pendant dix-sept mois, de mars 2020 à juillet 2021. Elles ont pu reprendre, après cette longue parenthèse, selon une formule inchangée — comptes rendus suivis d'échanges informels —, qui semble répondre aux attentes des participants.

1.2 Le blog Ex-libris.

On peut retrouver les références bibliographiques des œuvres évoquées lors de chaque séance sur le blog. Durant la période de confinement, les membres qui le souhaitaient ont eu la possibilité de publier la liste de leurs lectures et leurs notes critiques. Le blog, ouvert aux commentaires, reste néanmoins peu fréquenté (*cf.* 5.1)

1.3 Conférences et causeries. Sorties, activités diverses.

Toutes ces activités ont été suspendues durant la période évoquée dans les notes précédents. Depuis l'assouplissement des mesures sanitaires, nous avons pu accueillir pour une rencontre-lecture Dalie Farah, qui a présenté et commenté avec beaucoup de verve et de talent ses deux romans autobiographiques, *Impasse Verlaine* et *Le Doigt*. Cette séance n'a malheureusement rassemblé qu'un public restreint.

2. Compte financier.

Suite à l'entrée en fonction d'une nouvelle trésorière (*cf.* 4), il reste à revoir en détail les opérations portant sur la période novembre 2019-novembre 2021. Un bilan comptable exhaustif pourra être communiqué ultérieurement à ceux qui souhaiteraient des précisions sur un point particulier.

En résumé : l'association disposait — au 30 novembre 2021 — de **1183 euros** sur compte bancaire — ce qui correspond approximativement au solde créditeur des années précédentes.

Les recettes sont nettement inférieures à celles des années antérieures, malgré une augmentation significative de la subvention accordée par la nouvelle municipalité pour l'année 2020 (400 euros contre 324 précédemment). En effet, il n'y a pas eu d'appel à cotisation pour l'année 2020-2021 et la situation de notre trésorerie ne permettait pas de prétendre à une subvention qu'il eût fallu, de surcroît, justifier par des exigences liées à un programme précis.

En revanche plusieurs dépenses notables sont à signaler :

- Participation à la collecte de fonds pour "Le Bancal" : 500 euros. Cette initiative discutée — et de l'avis de certains adhérents discutable — a néanmoins été approuvée à la quasi-unanimité du conseil d'administration. C'est une manière de contribuer symboliquement à la restauration d'un bâtiment pittoresque du patrimoine éloysien et d'apporter notre soutien à une association dont le rôle social et culturel n'est pas négligeable.
- Frais de réception et d'hébergement de Dalie Farah — qui intervenait à titre gracieux et ne demandait pas de dédommagement particulier : 135,80 euros.
- Souscription d'un contrat d'assurance auprès de la MAIF pour responsabilité civile, en lien avec l'utilisation des locaux de la Maison des Associations — indispensable dans le cas d'éventuelles demandes de subvention auprès de la municipalité : 73,53 euros.
- Les autres dépenses se ramènent à l'achat de quelques livres — en vue du forum des associations ou la rencontre avec Dalie Farah — et aux frais de bouche habituels.

Il serait commode, pour les achats réguliers et qui ne représentent pas des sommes importantes, de disposer d'une carte de crédit, ce qui simplifierait le suivi des dépenses de fonctionnement. Le coût de cette carte de type "professionnel" serait de 56 euros par an.

Rappelons que l'association est titulaire d'un compte sur livret d'un montant actuel de **2183,57 euros**, alimenté au départ par l'association-mère "Les Amis du Collège" (*cf.* 4).

3. Vie de l'association

Bref rappel historique à l'intention des nouveaux membres :

L'association, dans sa forme et son mode de fonctionnement actuels, compte désormais plus de vingt ans d'existence. Créée en février 1999, "Des Livres & Nous" a pris un nouveau départ en 2011, avec un effectif réduit : treize membres seulement. En 2019, le nombre d'adhérents se montait — théoriquement — à une cinquantaine de personnes — dont beaucoup, toutefois, participaient assez peu à la vie de l'association pour des motifs divers.

Cependant, le cercle de lecture, particulièrement vivant, réunit chaque mois, des habitués, actifs et assidus.

Décès / Démissions / Absences

Nous avons eu la tristesse d'apprendre la disparition, en octobre 2020, de Madeleine Métayer et, en février 2021, de Michelle Roux, membres de la première heure.

Notre doyenne, Colette Lacoutière, a quitté Saint-Éloy il y a quelques mois pour s'installer à Durtol. Deux démissions sont également à signaler, celles de Viviane Lachaux et Nicole Rode.

Le silence ou les absences systématiques de plusieurs membres laissent présager de nouveaux départs, dont les raisons n'ont pas à être commentées ici. On comprend que les contraintes et les inquiétudes liées au contexte sanitaire ne sont pas étrangères à cette situation.

Il est réconfortant, dans ce climat morose, d'accueillir deux nouveaux membres — Martine Connord et Cyril Noyelle —, qui nous ont rejoints dernièrement.

Pour ce qui concerne la **cotisation annuelle**, le principe d'une cotisation libre sur la base d'un tarif minimum, est confirmé. Le prix de la cotisation de base reste fixé à **15 euros**.

Constatant que de nombreux courriers relatifs au fonctionnement de l'association ou à l'organisation de réunions ou autres manifestations restent sans réponse, nous appliquerons désormais le principe suivant, afin de ne pas multiplier les relances inutiles ou importunes : les adhérents qui n'auront pas acquitté leur cotisation à la date du **28 février 2022** seront considérés comme démissionnaires.

La cotisation pour l'année 2021-2022 pourra être réglée — de préférence par chèque :

— soit à l'occasion de la réunion du cercle de lecture du vendredi 28 janvier 2022

— soit en adressant le règlement par courrier postal, avant la date limite indiquée ci-dessus, à l'adresse suivante :

"Des Livres & Nous"
c/o Michel Renaud
115, rue des Bayons
63700 Saint-Éloy-les-Mines

4. Composition du Conseil d'Administration et du Bureau

Il est indispensable que les membres du Conseil d'Administration participent effectivement aux réunions mensuelles et disposent d'une adresse mail, ce qui permet une communication en temps réel et, si nécessaire, l'envoi de documents en pièces jointes.

Neuf membres du précédent conseil, présents, sont reconduits : Annie Bigerel, Danielle Bournat, Georgette Chignier, Chantal Cyrklewski, Marie-Madeleine Lourdin, Henriette Perrin, Danielle Rochet, Michel Renaud, Monique Vivier.

Danielle Rochet — ayant souhaité être déchargée des fonctions de trésorière, dont elle s'est acquittée avec une grande rigueur pendant près de dix ans — sera remplacée par Martine Connord, qui devient *de facto* membre du conseil.

Rappel : c'est le Conseil d'Administration qui :

- valide, après délibération si nécessaire, toute nouvelle adhésion ;
- participe aux prises de décision engageant l'ensemble des adhérents.

Le Bureau sera limité aux membres jouant un rôle actif dans l'animation et l'administration de l'association.

Président : Michel Renaud — **Trésorière** : Martine Connord

Secrétaire *in partibus* : Monique Vivier.

5. Programme prévisionnel et projets.

5.1 Réunions, communication interne.

• Poursuite des réunions mensuelles — dites "Cercle de lecture" selon la même formule : elles ont lieu, sauf cas particuliers, le dernier vendredi du mois, sous la forme d'un tour de table avec commentaires, échanges et dialogues sur les lectures des uns et des autres.

• Tout en tenant compte des préférences et des disponibilités du plus grand nombre, on pourra envisager cette année un changement d'horaire saisonnier : l'horaire actuel — 17 heures-19 heures 30 serait appliqué jusqu'en mars, d'avril à septembre inclus les séances

commenceraient à 18 heures, voire à 18 heures 30. Cette modification fera l'objet d'un vote le moment venu.

- Le blog "Ex-libris", sur lequel on peut trouver diverses informations — notamment les références bibliographiques des ouvrages cités lors des sessions du cercle de lecture — est, semble-t-il, rarement consulté et attire peu de commentaires. Il semble qu'une "page" ou un "groupe" *Facebook* serait plus commode et inciterait davantage les membres de l'association à échanger sur la "toile". Encore faudrait-il que ceux-ci soient suffisamment nombreux à disposer d'un compte *Facebook*, condition indispensable à la création d'un groupe actif.

5.2. Conférences, causeries, activités diverses.

- Les projets pour les mois à venir restent à préciser. S'il faut s'efforcer de répondre aux demandes et propositions diverses, on doit néanmoins tenir compte des contraintes du moment, qu'elles soient d'ordre sanitaire ou pécuniaire.

- Dans l'immédiat, "Des Livres & Nous" accueillera le mercredi 15 décembre, à la Maison des Associations, Abigaël Martraix pour une présentation de son roman *L'Oubli impardonnable*, dans le cadre d'une causerie sur le thème du *fantastique* en littérature.

- Parmi les autres thèmes de conférences, rencontres ou débats, ont été retenus "Littérature et mythes de la ruralité", "Poésie contemporaine : les poètes maudits... et les autres". Ce dernier sujet, couvrant un champ très vaste, pourrait donner lieu à plusieurs conférences-lectures.

- Dans le cadre d'une action plus large — et suite à une proposition de Jacqueline Duboisset, nous pourrions, selon des modalités qui restent à préciser, nous associer à un projet de mise en place d'un service de portage de livres à domicile à l'intention des personnes ne pouvant se déplacer, dépendantes ou malvoyantes. Ce projet serait développé en partenariat avec le C.C.A.S. et, éventuellement, la médiathèque intercommunale.

5.3. Excursions, sorties.

Ces activités ne peuvent être envisagées que dans le cadre d'une approche littéraire ou en relation avec l'histoire littéraire. À titre d'exemple, on peut imaginer des journées "pèlerinages littéraires", excursions associant tourisme modeste et culture anecdotique, occasion de redécouvrir, tout près de chez nous, des écrivains oubliés ou méconnus : Blaise de Vigenère, Victor Margueritte ou Maurice Constantin-Weyer...

L'idée peut être retenue, mais il n'est guère envisageable de prévoir de telles sorties dans l'immédiat, d'autant qu'elles soulèvent des problèmes pratiques non négligeables.

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 18 heures 30.